

Montréal, le 27 novembre 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Énergir et les intervenants

**Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir à compter du 1^{er} octobre 2023
Dossier de la Régie : R-4213-2022 Phase 3**

A la suite des informations fournies par les participants relativement à la planification de l'audience dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) vous transmet, par la présente, le calendrier de l'audience qui aura lieu du **5 au 7 décembre 2023, de 9h à 15h30**.

L'audience se tiendra en présentiel dans les nouveaux bureaux de la Régie ainsi que par visioconférence, pour ceux qui le désirent, avec l'application Microsoft Teams. Le lien pour rejoindre l'audience sur l'ordinateur ou sur l'application mobile est le suivant:

[Cliquez ici pour rejoindre la réunion](#)

La Régie demande aux participants de confirmer leur mode de participation à l'audience au plus tard vendredi le 1^{er} décembre 2023 à 12 h. Ceux qui participeront par visioconférence sont invités à se joindre à la plateforme Teams à compter de 8h30 afin de s'assurer du bon fonctionnement de leur équipement.

Lors de l'audience, dans le cas d'un problème technique majeur, comme une perte de connexion, nous vous inviterons à communiquer avec notre greffier, à l'adresse courriel julien.specte@regie-energie.qc.ca ou par l'intermédiaire du clavardage sur l'application Teams.

La Régie s'attend à ce que tous les participants respectent le temps prévu et fassent preuve de flexibilité pour tenir compte des imprévus qui pourraient survenir dans le cadre de cette audience. Par exemple, certains intervenants pourraient être appelés à

présenter leur preuve ou leur argumentation plus tôt ou plus tard que prévu au calendrier et la Régie s'attend à ce qu'ils soient prêts à ce faire.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/nl

p.j.